

Normes sur l'éducation environnementale dans le curriculum

Les normes relatives à l'éducation environnementale décrivent la nature et la portée de l'éducation environnementale telle qu'elle se reflétera dans tout le curriculum révisé. Elles aideront ainsi la rédaction des attentes et des contenus d'apprentissage en matière d'éducation environnementale dans les programmes-cadres.

Regroupées sous quatre thèmes – communauté, connaissances, perspectives et action –, ces normes ont été conçues pour combler l'écart entre la prise de conscience des enjeux environnementaux et la capacité d'action afin de favoriser le développement durable. Grâce à l'application de ces normes dans le curriculum, les élèves auront l'occasion d'acquérir une bonne base en littératie environnementale. Ils pourront ainsi appliquer leurs connaissances, perspectives, habiletés et pratiques à des situations réelles



pour devenir des citoyennes et citoyens responsables conscients des implications globales de leurs actions à l'échelle locale. Établies sur une assise théorique solide et enrichies par les recherches actuelles, ces normes ont été revues par des enseignantes et enseignants des paliers élémentaire et secondaire, des membres du personnel des conseils scolaires, des éducatrices et éducateurs du domaine de l'environnement et d'autres intervenants de toute la province.

Les élèves ont besoin des connaissances, perspectives, habiletés et pratiques qui leur permettront de comprendre et de traiter des enjeux complexes ayant un impact sur l'environnement aussi bien aujourd'hui que demain. Par exemple, en plus de connaissances théoriques, les élèves auront besoin de compétences en résolution de problèmes, recherche, prise de décisions, planification, haut niveau de pensée et pensée critique et systémique. Ils devront aussi être capables d'identifier des enjeux et des perspectives et d'en reconnaître la pertinence, d'effectuer des recherches et de communiquer leurs idées de façon significative. Ils doivent donc acquérir en matière d'éducation environnementale les compétences qui leur permettront de devenir des citoyennes et citoyens du monde, à la fois bien informés, engagés et responsables.



appuyer chaque élève

 Ontario

Normes sur l'éducation environnementale dans le processus de révision cyclique des programmes-cadres

THÈMES	NORMES	CONCEPTS CONNEXES
COMMUNAUTÉ	<p>Les programmes-cadres permettent à l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • de participer à des activités d'apprentissage authentiques pour l'environnement et dans l'environnement (naturel, créé par l'homme ou culturel) à l'échelle locale; • d'explorer et d'apprécier le milieu naturel et d'accroître sa compréhension de l'environnement à l'échelle locale; • d'exprimer son engagement pour l'environnement verbalement ou par d'autres moyens d'expression; • de faire preuve d'écocivisme en pensant globalement et en agissant localement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appartenance à la communauté ✓ Écocitoyenneté ✓ Engagement pour l'environnement
CONNAISSANCES	<p>Les programmes-cadres permettent à l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'étudier une variété de systèmes humains et naturels à l'échelle locale, régionale et mondiale; • de développer une compréhension générale des interactions dynamiques à l'intérieur des systèmes humains et naturels et entre ces systèmes; • de comprendre les principes du développement durable et les comportements, pratiques et applications qui favorisent un tel développement dans les différents domaines d'activité humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Systèmes humains et naturels ✓ Interactions à l'intérieur et entre les systèmes ✓ Développement durable
PERSPECTIVES	<p>Les programmes-cadres permettent à l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • de considérer divers points de vue ou perspectives (p. ex., historique, économique, politique, autochtone, culturel, technologique) concernant l'environnement; • de porter un regard critique sur des questions environnementales et d'évaluer les motivations qui sous-tendent ses propres actions et celles des autres (p. ex., individus, ONG, gouvernements, pays); • de former et d'exprimer son point de vue sur des enjeux environnementaux résultant d'interactions entre les activités humaines et les systèmes naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Considération de divers points de vue ✓ Pensée critique et évaluation ✓ Formation d'une opinion
ACTION	<p>Les programmes-cadres permettent à l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'accroître ses compétences en résolution de problèmes, recherche et prise de décisions; • de contribuer à la protection, conservation et restauration de l'environnement; • d'élaborer, de communiquer et de mettre en œuvre des stratégies pour un développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Habiletés et pratiques ✓ Protection ✓ Innovation ✓ Conservation ✓ Restauration